S.C.M. SIMAA

SOCIETE CIVILE DE MOYENS AU CAPITAL DE 26.320 Euros
SIEGE SOCIAL : 51, rue de la Foucaudière - 49800 TRELAZE
390 937 951 R.C.S. ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

DU 27 Septembre **2011**

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire en date du 27 Septembre 2011, il a été littéralement extrait ce qui suit :

RESOLUTIONS A TITRE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la réalisation de la cession de 69 parts de la société par le Docteur Jean DAVID au profit du Docteur Sorina BOHUS

décide de procéder à la mise à jour des statuts pour les mettre en harmonie avec la répartition actuelle du capital social, et en conséquence, modifie l'article 7 – CAPITAL SOCIAL des statuts, comme suit :

« **Article 7 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social composé de ces apports est fixé à la somme de **VINGT SIX MILLE TROIS CENT VINGT EUROS (26.320 euros).**

Il est divisé en **MILLE SIX CENT QUARANTE CINQ (1.645) parts** de **SEIZE EUROS (16 euros)** chacune, entièrement libérées et attribuées aux associés dans la proportion de leurs apports, savoir :

- ✓ **Monsieur le Docteur Christophe ADRIEN**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation des biens avec Madame Cécile LEBOUC, demeurant à ANGERS (49100), 28 b, rue du Docteur Guichard, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 3728,
 à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales,
 numérotées de 1 à 69, ci _____ 69 parts

DD

✓ **Monsieur le Docteur Patrick AQUILINA**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la communauté légale, demeurant à 49100 ANGERS –106 bis rue du Quinconce, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/1767,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 70 à 138, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Antoine AUBERTIN**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Sabine BAILLEUL, demeurant à ANGERS (49000), 39 rue Charles PEGUY, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 5105,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 139 à 207, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Xavier AUBOURG**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation des biens avec Madame Nadine TIRILLY, demeurant à BOUCHEMAINE (49080), 26 bis, rue du Petit Vivier, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 2198,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 208 à 276, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Alexandre BLONDET**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Aude MATHIEU, demeurant à ANGERS (49100), 109, rue Franklin, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 5127,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 277 à 344, ci _____ 68 parts

✓ **Madame le Docteur Sorina BOHUS née SIME,** Médecin radiologiste, de nationalité française, mariée sous le régime de la séparation des biens avec Monsieur Mircea BOHUS, demeurant à 94000 CRETEIL - 13 rue du Général de Larminat, inscrite au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du VAL DE MARNE sous le numéro 14662,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 552 à 620, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Olivier BRULE**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la communauté légale avec Madame Isabelle FUNES, demeurant à 49000 ANGERS – 9 rue Saint Georges, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/3146,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 345 à 413, ci _____ 69 parts

✓ **Madame le Docteur Marie-Sylvie CITRON**, Médecin radiologiste, de nationalité française, divorcé non remariée, demeurant à 49080 BOUCHEMAINE – 6, rue Chandoiseau, inscrite au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/1291,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 414 à 482, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Dana DARABI**, Médecin radiologiste, de nationalité française, ayant conclu un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens avec Madame Frédérique GATELAIS, demeurant à 49100 ANGERS – 18, rue du Haut Pressoir, Inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/4546,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 483 à 551, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Dominique DELOFFRE**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation des biens avec Madame Barbara HAMY, demeurant à ANGERS (49000), 162, rue Saint Léonard, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 3234,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 621 à 689, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Olivier GESLIN**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Elisabeth MICHEL, demeurant à 49800 LA DAGUENIERE – 94 rue Ligérienne, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/3548,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 690 à 758, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Hervé GRIMALDI**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la communauté légale avec Madame Anne COULAUD, demeurant à ANGERS(49000), 6, Chemin de la Papillaie, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 3312,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 759 à 827, ci _____ 69 parts

✓ **Madame le Docteur Gisèle HOUBART**, Médecin radiologiste, de nationalité française, divorcée non remariée, demeurant à ANGERS (49100), 3, rue Joachim du Bellay, inscrite au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 2122,

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 828 à 896, ci _____ 69 parts

hm

✓ **Monsieur le Docteur Philippe LATCHER**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la communauté conventionnelle avec Madame Odile DUCHENE, demeurant à 49000 ANGERS – 42 rue de Ballée, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/2169,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 897 à 964, ci _____ 68 parts

✓ **Monsieur le Docteur Frédéric LEBLAY**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation des biens avec Madame Béatrice PINCON, demeurant à 49130 LES PONTS DE CE – 47, rue Halopé Frères, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/4527

à concurrence de SOIXANTE NEUF parts sociales, numérotées de 965 à 1.033, ci _____ 69 parts

✓ **Monsieur le Docteur Francis LEMIRE**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens avec participation aux acquêts avec Madame Anne BLONDEL, demeurant à 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU – Puits des Bois, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/4154,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.034 à 1.101, ci _____ 68 parts

✓ **Monsieur le Docteur François MANCEL**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation des biens avec Madame Odile TERRON, demeurant à 49240 AVRILLE – 8 bis Boulevard Geoffroy Martel, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/4113,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.102 à 1.169, ci _____ 68 parts

✓ **Monsieur le Docteur Pierre MAUGIN**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Corine GAYOUX, demeurant à 49080 BOUCHEMAINE – rue du Pont de Pruniers, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/2732,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.170 à 1.237, ci _____ 68 parts

✓ **Monsieur le Docteur Philippe MAZET**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens avec participation aux acquêts avec Madame Betty GUILLAUME, demeurant à 49070 SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE – 110 Domaine des Ecots, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/3753,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.238 à 1.305, ci _____ 68 parts

MD

✓ **Monsieur le Docteur Stéphane NICOLAU**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la séparation des biens avec Madame Sylvie LANGLADE, demeurant à ANGERS(49000), 19, rue de la Madeleine, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 3005,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.306 à 1.373, ci _____ 68 parts

✓ **Monsieur le Docteur Jean-Paul PASQUIER**, Médecin radiologiste, de nationalité française, célibataire, demeurant à 49140 CORZE – Le Clos l'Epinière, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/2525,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.374 à 1.441, ci _____ 68 parts

✓ **Monsieur le Docteur Pierre RACINEUX**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la communauté légale avec Madame Véronique DECKER, demeurant à LA POINTE BOUCHEMAINE (49080) - 17 rue de la Croix Picot – le champ de Croix, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/4276,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.442 à 1.509, ci _____ 68 parts

✓ **Madame le Docteur Denise RIEUX, née GRELLIER**, Médecin radiologiste, de nationalité française, mariée sous le régime de la communauté universelle avec M. Régis RIEUX, demeurant à ANGERS (49000), 12 rue Edgar DEGAS, inscrite au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 1288,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.510 à 1.577, ci _____ 68 parts

✓ **Monsieur le Docteur Marc VIALLE**, Médecin radiologiste, de nationalité française, marié sous le régime de la communauté universelle avec Mme Madeleine TRIPIER, demeurant à ANGERS (49100), 3, Place Monseigneur Rumeau, inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 1741,

à concurrence de SOIXANTE HUIT parts sociales, numérotées de 1.578 à 1.645, ci _____ 68 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit MILLE SIX CENT QUARANTE-CINQ, ci _____ 1.645 parts »

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

décide que les décisions prises jusqu'à ce jour à l'unanimité seront désormais adoptées à la majorité des 3/4 des voix des associés présents ou représentés, sauf dispositions légales contraires.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

décide que les décisions des associés seront prises soit par Assemblée Générale soit par décisions unanimes constatées dans un acte.

RESOLUTIONS A TITRE ORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

prend acte de la démission du Docteur Jean DAVID, à sa demande, de ses fonctions de cogérant de la Société à effet du 1er Octobre 2011.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

décide de nommer à effet du 1er Octobre 2011, en qualité de cogérante pour une durée indéterminée :

- ✓ **Madame le Docteur Sorina BOHUS**,
 demeurant à CRETEIL (94000) – 13, rue du Général de Larminat

Madame le Docteur Sorina BOHUS déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées, en précisant qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne s'oppose à sa nomination.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités, notamment de dépôt et d'inscription modificative auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

Pour extrait certifié conforme
Le cogérant
M. le Docteur Dana DARABI

